

Yetterston pour NC FO
Référendum. 6. 11. 88

MICHEL ROCARD

883-231 FO9

Néo-Calédoniennes, Néo-Calédoniens,

Mes chers Compatriotes,

Et bien voilà : pour les dix années qui viennent, le territoire de la Nouvelle-Calédonie dispose d'institutions et de perspectives qui vont y établir, durablement, je l'espère, un équilibre qui est la condition majeure de la paix.

Vous avez voté. L'ensemble du peuple français a voté. Une nette majorité en faveur du OUI s'est dégagée, en métropole et Outre-Mer comme sur le territoire. C'est désormais la loi de la France.

A partir d'aujourd'hui, il s'agit de construire l'avenir de la Nouvelle-Calédonie : un avenir pacifique, une économie plus équilibrée, une société plus juste.

Bien sûr, certains d'entre vous ont manifesté leur réserve ou leur méfiance à l'égard du processus engagé par les accords de Matignon. Peut-être faut-il du temps pour s'habituer à un climat nouveau, à une démarche nouvelle : celle de la paix, celle du partage.

Sans doute aussi des entreprises de déstabilisation ont-elles troublé les esprits.

Le gouvernement de la République, comme le peuple vient de lui en donner le mandat, continuera à soutenir loyalement l'action de M. Jacques LAFLEUR et de M. Jean-Marie TJIBAOU pour mettre en œuvre les accords de Matignon.

Ces accords, nous les avons signés à trois : le RPCR, le FLNKS et le gouvernement de la France. Le projet de loi qui les traduit vient d'être approuvé par le peuple français.

Sans précipitation, mais avec détermination, sans excès, mais avec fermeté, nous allons poursuivre leur mise en œuvre parce que c'est la seule chance de la paix, la seule perspective pour la réconciliation, la seule voie conforme aux intérêts de la France.

Néo-Calédoniennes, Néo-Calédoniens, mes chers Compatriotes,

je vous l'ai dit en août dernier à NOUMEA et à POINDINIE, les dix années qui s'ouvrent sont un défi et non un répit.

Un défi pour que dans la justice et le partage des responsabilités économiques et politiques, toutes les communautés parviennent à vivre ensemble.

Chacun doit être conscient qu'il n'y aura pas de retour en arrière. Et pourvu que vous vous aidiez vous-mêmes, le gouvernement et le peuple français vous accompagneront dans cet effort de paix et de concorde.

Vive la Nouvelle-Calédonie !

Vive la République !

Vive la France !

Rocard : « J'ai un double regret »

● Voici la déclaration intégrale qu'a prononcée à 20 heures, sur les chaînes de télévision, le Premier ministre Michel Rocard pour commenter les résultats du référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie : « La démocratie a parlé, le oui est acquis. A l'heure qu'il est, nous connaissons mal l'évaluation de tous les résultats, mais il semble que près de 12 millions de Français et de Français viennent d'approuver le statut qui doit donner les dix ans de paix, dix ans de chances de développement à la Nouvelle-Calédonie.

Dans la perspective du scrutin d'autodétermination de 1998, ce statut est désormais la loi de la France.

Ma première pensée va vers la Nouvelle-Calédonie, vers l'ensemble de nos compatriotes établis sur cette terre lointaine, vers Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, les

responsables qui ont signé les accords de Matignon, pour leur dire : à vous maintenant de construire un avenir pacifique, une société plus juste où chaque communauté trouvera et sa place et une part plus équitable des responsabilités.

Ma seconde réflexion s'inspire des résultats d'ensemble de ce scrutin. La participation est faible. Nous le redoutions tous. Je l'avais laissé pressentir dès le mois d'août à Nouméa. Bien sûr, la Nouvelle-Calédonie c'est loin, et il n'y avait pas d'enjeu de politique intérieure.

Tout cela se comprend. J'ai tout de même un double regret. Le droit de vote est un bien précieux. Le conquérir a coûté et coûte encore beaucoup de drames dans bien des pays et je suis toujours inquiet lorsqu'il est négligé. J'aurais aimé que l'accord signé par Jacques Lafleur, par Jean-Marie Tjibaou et par moi-même ici-même au mois

de juin et confirmé en août — accord qui avait mis fin, souvenez-vous en, à l'effusion de sang au cœur d'un territoire français —, j'aurais aimé qu'il reçoive de nos concitoyens dans leur ensemble, un large soutien.

Sans doute ce scrutin existe. Nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie le savent et ont enregistré qu'il est voté. Mais peut-être a-t-il été chichement mesuré. Il existe cependant, il est réel. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que la paix soit durable, pour que la fraternité l'emporte dans les esprits et dans les faits.

La tâche sera difficile, mais elle est rendue possible grâce à tous ceux et toutes celles d'entre vous qui sont allés voter aujourd'hui et qui dans leur immense majorité ont dit oui à l'avenir, oui à la fraternité. Je veux les en remercier.

Les six mois écoulés auront donc

permis, conformément aux orientations tracées par le chef de l'État avec l'aide du gouvernement et aujourd'hui avec votre accord, votre concours, de faire prévaloir en Nouvelle-Calédonie, la fraternité, la négociation, la justice, c'est-à-dire une réponse conforme aux intérêts supérieurs de la France.

C'est dans le même esprit, avec la même volonté et selon les mêmes principes que je poursuis ma tâche pour faire face aux grands problèmes qui dès aujourd'hui et demain nous attendent : l'emploi, la solidarité, la modernisation de notre secteur public.

Comme en Nouvelle-Calédonie, c'est à travers un vrai dialogue, ensemble, mes chers compatriotes, et avec le souci que chacun en ait sa juste part que nous construirons désormais la prospérité de la France de demain. »

Les réactions

M. Rocard : « Un double regret »

» La démocratie a parlé, le oui est acquis. A l'heure qu'il est, nous avons mal l'évaluation de tous les résultats mais il semble que près de douze millions de Françaises et de Français viennent d'approuver le statut qui doit donner les dix ans de paix, dix ans de chances de développement à la Nouvelle-Calédonie. Dans la perspective du scrutin d'autodétermination de 1998, ce statut est désormais la loi de la France.

» Ma première pensée va vers la Nouvelle-Calédonie, vers l'ensemble de nos compatriotes établis sur cette terre lointaine, vers Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, les responsables qui ont signé les accords de Matignon, pour leur dire : à vous maintenant de construire un avenir pacifique, une société plus juste, où chaque communauté trouvera et sa place, et une part plus équitable des responsabilités.

» Ma seconde réflexion s'inspire des résultats d'ensemble de ce scrutin. La participation est faible. Nous le redoutions tous. Je l'avais laissé pressentir dès le mois d'août à Nouméa. Bien sûr, la Nouvelle-Calédonie, c'est loin, et il n'y avait pas d'enjeu de politique intérieure. Tout cela se comprend. J'ai tout de même un double regret. Le droit de vote est un bien précieux. Le conquérir a coûté et coûte encore beaucoup de drame dans bien des pays et je suis toujours inquiet lorsqu'il est négligé. J'aurais aimé que l'accord signé par Jacques Lafleur, par Jean-Marie Tjibaou, et par moi-même, ici même, au mois de juin et confirmé en août - accord qui avait mis fin, souvenez-vous-en, à l'effusion de sang au cœur d'un territoire français. - j'aurais aimé qu'il reçoive de nos concitoyens dans leur ensemble un large soutien.

» Sans doute ce soutien existe. Nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie le savent et ont enregistré qu'il est voté. Mais peut-être a-t-il été chichement mesuré. Il existe cependant, il est réel. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que la paix soit durable, pour que la fraternité l'emporte dans les esprits et dans les faits.

Oui à l'avenir oui à la fraternité

» La tâche sera difficile, mais elle rendue possible grâce à tous ceux et à toutes celles d'entre vous qui sont allés voter aujourd'hui et qui dans leur immense majorité ont dit oui à l'avenir, oui à la fraternité. Je veux les en remercier.

» Les six mois écoulés auront donc permis, conformément aux orientations tracées par le chef de l'Etat avec l'aide du gouvernement et aujourd'hui avec votre accord, votre concours de faire prévaloir en Nouvelle-Calédonie la fraternité, la négociation, la justice, c'est-à-dire une réponse conforme aux intérêts supérieurs de la France.

» C'est dans le même esprit, avec la même volonté et selon les mêmes principes que je poursuis ma tâche pour faire face aux grands problèmes qui dès aujourd'hui et demain nous attendent : l'emploi, la solidarité, la modernisation de notre secteur public.

» Comme en Nouvelle-Calédonie, c'est à travers un vrai dialogue ensemble mes chers compatriotes, avec le souci que chacun en ait sa juste part que nous construirons désormais la prospérité de la France de demain. »